Aéroclub du Valois

Le samedi 21 juin 2025

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 juin 2025

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'aéroclub du Valois s'est réunie le 21 juin 2025 à 16h00 dans les locaux de l'association, Aérodrome du Plessis-Belleville, RN 330, 60950 Ermenonville, sous la présidence de Pascal CHAGNON, président de l'association.

ORDRE DU JOUR

1. **Mot d'accueil**
2. **Rapport moral de l'exercice 2024**
3. **Rapport d'activités 2024**
4. **Rapport financier sur l'exercice 2024**
   - **Rapport du Trésorier**
   - **Rapport du Vérificateur aux comptes**
5. **Budget prévisionnel pour 2025 et orientations pour 2026**
6. **Questions diverses**
   - **Etat actuel de la flotte**
   - **Actualités et projets de l'aéroclub**
   - **Rapport du CPS pour 2024**
7. **Élections et renouvellement de membres du CA**
8. **Conclusion de l'AGO**

Avant d'ouvrir la séance, un appel des membres présents a été réalisé. Sur un total de 86 personnes inscrites à l'aéroclub en date du 21 juin 2025, 62 ont un droit de vote. Ne peuvent en effet voter les nouveaux membres du club inscrits depuis moins de 6 mois ainsi que les membres associés CSA.

Avec un total de 20 présents dont 17 membres votants plus 14 pouvoirs validés, soit un total de 31 voix sur 62 possibles, le quorum du quart de l'effectif des votants est atteint (cf. article 13 des Statuts).

L'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée ouverte à 15h45.

(Les planches de la présentation réalisée en séance sont annexées au présent procès-verbal d'AGO.)

1. Mot d'accueil

Le Président, Pascal Chagnon, a débuté la séance en adressant quelques mots de bienvenue à l'ensemble des membres présents de l'aéroclub, et a présenté l'ordre du jour de la réunion d'Assemblée Générale Ordinaire de l'exercice 2024.

2. Rapport moral de l'exercice 2024

Le rapport moral est présenté par le Président de l'Association, Pascal Chagnon.

L'année 2024 a été marquée par une dynamique positive pour notre aéroclub.

Voici les points-clés du bilan établi :

a) Croissance et Engagement des Membres

Nous avons atteint pour la première fois la barre symbolique des 100 membres depuis l'installation de notre aéroclub au Plessis-Belleville (septembre 2016). Cette croissance témoigne de l'attrait de notre club et de la qualité de nos activités.

Le Président tient à remercier tous les membres du club pour leur engagement et leur fidélité. Plusieurs membres, jeunes et moins jeunes, se sont portés volontaires pour participer activement au bon fonctionnement de notre aéroclub, et nous encourageons chacun à s'investir dans des opérations visant à étendre la visibilité de notre association.

b) Événements, Initiatives et Améliorations

Durant l'année 2024 ont notamment été réalisées les actions suivantes :

- 06/01/2024 : Le changement effectif du nom de notre aéroclub qui est devenu « l'aéroclub du Valois ».
- 19/05/2024 : Journée Portes Ouvertes de l'aéroclub, qui fut un succès, avec de nombreux visiteurs et quelques vols découvertes réalisés.
- 01/09/2024 : Participation au « forum des associations » de la ville du Plessis-Belleville, où nous avons tenu un stand permettant de présenter nos activités et ainsi renforcé nos liens avec la communauté locale.
- La participation de membres de la section CSA Vol Moteur aux opérations caritatives et solidaires *« Fly n'Kiss »* permettant de faire voler des enfants cabossés par la vie ou la maladie.
- La réalisation de vols pour les Escadrilles Air Jeunesse (EAJ) de la base militaire FA117 Ballard (Paris) la section CSA Vol Moteur, permettant à notre aéroclub d'entretenir des liens étroits avec les autorités de l'Armée de l'Air et de l'Espace.
- La création d'une section BIA à l'aéroclub, permettant de sensibiliser les jeunes à l'aéronautique et susciter des vocations.
- Le remodelage du site internet du club, qui a permis d'offrir une meilleure expérience utilisateur et mieux refléter nos activités et valeurs.
- La réalisation de travaux d'embellissement et d'optimisation de nos locaux, permettant d'offrir un meilleur accueil aux visiteurs et plus de confort aux membres du club.

c) Gestion de la Flotte

Notre flotte de trois avions légers a été maintenue en bon état malgré quelques déconvenues, et certains avions ont bénéficiés d'améliorations au niveau de l'avionique.

Nous avons procédé à la réfection du moteur du F-GYLC et prévoyons de faire face aux prochaines échéances de remplacement du moteur du F-GOVB l'année prochaine et celui du F-GTZZ dans deux ans en raison de leurs arrivées en fin de potentiel.

d) Renforcement des Compétences et Partenariats

La commission CPS s'est renforcée et nous avons adopté le nouvel outil REX FFA pour améliorer la gestion des retours d'expérience.

Nous avons accueilli Bruno dans notre équipe d'instructeurs, renforçant ainsi nos compétences pédagogiques.

La convention de partenariat avec l'ACRM a été renouvelée, nous permettant de continuer à bénéficier de leur soutien et de leurs ressources.

Une convention de partenariat BIA a été signée en décembre 2024 avec le lycée Marie Curie de Nogent-sur-Oise.

Ces partenariats et compétences sont cruciaux pour le développement de nos activités et la formation de nos membres.

Pour conclure, Pascal indique que « *l'année 2024 a été riche en défis mais aussi en réussites, dont le changement du nom de l'aéroclub au tout début de 2024 et l'atteinte des 100 adhérents depuis notre installation au Plessis-Belleville.*

Nous sommes fiers des progrès accomplis et restons déterminés à faire de l'Aéroclub du Valois un lieu de partage et de passion pour l'aviation. Nous tenons à remercier chacun d'entre vous pour votre confiance et votre engagement. Ensemble, continuons à faire vivre notre passion pour l'aviation. »

- Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. Rapport d'activités 2024

Le rapport d'activité pour l'exercice 2024 est présenté par le Trésorier, Daniel Cofflard.

- *Activités de l'aéroclub :*

Comme évoqué précédemment, l'aéroclub a atteint les 100 membres en 2024, un seuil que nous n'avion plus atteint depuis 2016 (dernière année à Creil, où nous avions été 107).

Au niveau des heures de vol, nous avons réalisé 790 heures en 2024 : soit 105 heures de moins que l'année précédente. Cela peut s'expliquer par l'arrêt du LC durant plusieurs mois ; bien plus que cela aurait dû être pour un remplacement moteur. Mais il s'agissait d'un accident et rien n'avait pu être anticipé auprès des fournisseurs. Nous avons également subi la période de JO et JOP ainsi que des périodes avec des météos non favorables en fin d'année.

A ce jour, nous enregistrons un total d'heures de vol de +40% à la même date du 21 juin 2025 par rapport au 21 juin 2024.

- *Activités de la cellule instruction :*

Au niveau de la cellule d'instruction, nous avons pu compter sur 8 instructeurs dont 5 FI et 3 FE en 2024, dont la répartition des heures de vol n'est pas égale (allant de 2 h à 80 h selon l'instructeur).

Suite au décès de Jean-Michel Sinet et avec la non réinscription de Gilles Van der Goes, nous n'avons plus que 6 instructeurs. Nicolas Pinhas est à présent FI non restreint mais sera beaucoup moins présent à l'avenir en raison d'une nouvelle activité professionnelle située

dans le sud de la France. Un ancien instructeur de l'aéroclub, Philippe Avarre, pourrait revenir prochainement étoffer l'équipe d'instruction.

L'activité formation a baissé de -12% avec un total réalisé de 289 heures de vol. Le nombre d'élèves a en revanche progressé pour passer de 29 en 203 à 33 élèves en 2024 : soit +14%.

Actuellement, ce chiffre a encore augmenté avec 37 élèves en 2025 et déjà 206 heures de vol réalisées sur les 6 premiers mois de l'année.

Le Responsable Pédagogique indique qu'il a dû limiter les inscriptions de jeunes élèves pilotes professionnels souhaitant passer la qualification vol de nuit et s'étant donné le mot d'une possibilité à moindres coûts dans notre aéroclub. Nous ne sommes en effet pas dimensionnés pour réaliser le même travail qu'une école professionnelle, où les élèves sont des clients avant tout, alors que nous ne sommes qu'une association dont les membres sont tous bénévoles. Ces élèves pilote pro avaient tendance à imposer leurs volontés en termes de planning et de rapidité d'exécution de la formation.

Il rappelle que les vols de nuit sont restreints sur notre plateforme du Plessis-Belleville entre juin et fin août pour limiter les nuisances auprès des riverains. Seuls sont possibles les départs et retour en navigation vol de nuit, et pas les tours de pistes qui ne sont pas autorisés sauf dérogation à recevoir de la SCAP.

- *Activités de la section CSA Vol Moteur :*

En tant que responsable de la section Vol Moteur du CSA de la base aérienne de Creil (Club des activités Sportives et Artistiques), Cyril Dautriche présente son bilan de l'année 2024. La section est en convention avec l'aéroclub depuis 1996.

Les 12 membres de la section, dont une élève pilote, ont réalisé un total de 87 heures de vol.

La section met à la disposition de ses membres du matériel aéronautique : des casques pilotes, des cartes aéronautiques à jour, des gilets maritimes, une fixation RAM MOUNT pour Ipad Mini ou smartphone, un kit d'amarrage, une housse de verrière et divers accessoires avion.

L'année 2024 a vu la participation de membres de la section aux opérations caritatives *Fly n'Kiss* et *Rêves de Gosse*, et a organisé des vols de découverte au profit de jeunes élèves BIA de l'Oise et pour les équipiers EAJ (Escadrilles Air Jeunesse) de la base FA117 de Paris-Ballard.

Plusieurs reportages TV et articles dans la presse ont relaté ces événements.

- *Activités de la section CSE Lignes Air France :*

En tant que responsable de la section CSE Lignes Air France, Christophe Rouvière présente son bilan de l'année 2024. La section est en convention avec l'aéroclub depuis 2023.

Les 10 membres de la section, dont deux élèves pilote, ont réalisé un total de 75 heures de vol.

(Les planches des présentations associées sont mises en Annexe I du présent procès-verbal d'AGO).

➢ Le rapport d'activités de l'année 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

4. Rapport financier sur l'exercice 2024

- *Rapport du Trésorier* :

Le rapport d'activité pour l'exercice 2024 est présenté par Daniel Cofflard, Trésorier de l'aéroclub.

- Concernant les **produits d'exploitations** (rentrées d'argent) pour un total de **175 700 euros** :

La vente des heures de vol a été plus faible qu'en 2023 puisqu'en lien avec le total des heures de vol réalisées qui a baissé de -105 heures, mais qui n'a pas été compensé par l'augmentation des tarifs intervenus en fin d'année 2024.

La « vente boutique » correspond aux cartes IGN 1/500.000 commandées par l'aéroclub et revendues à prix coutant aux pilotes. Cette année, nous avons décidé de ne plus renouveler cette opération car Nicolas n'avait plus le temps de s'en occuper. Plusieurs personnes n'étaient encore une fois pas même venues récupérer leurs commandes.

Les taxes d'atterrissages sont un souci lorsque non réglées sur place car les gestionnaires d'aérodromes mettent parfois plusieurs semaines, voir plusieurs mois, avant d'envoyer les factures avec un supplément pour frais de gestion en plus. Il est parfois compliqué de savoir qui a fait quoi en l'état, et vers quel pilote réaffecter la ou les taxes du jour sur un terrain lorsque plusieurs pilotes y sont allés.

Nous demandons aux pilotes de bien renseigner leurs activités sur OpenFlyers, en indiquant en particulier dans la case *Commentaires* leurs touch-and-go et atterrissages réalisés sur un terrain extérieur durant leur vol.

Au niveau des subvention reçues : peuvent être remerciés le CRA Haut-de-France ayant délivré une aide de 240 euros pour la 1ere inscription à la FFA d'une femme, ainsi que la ville du Plessis-Belleville qui nous a offert une subvention exceptionnelle de 800 euros en 2024.

Les intérêts du Livret A et du Compte sur Livret ont rapporté un total de 2740 euros.

Les versements des assurances concernent le moteur et l'hélice du LC accidenté ainsi le dégât des eaux du local se sont montés à 25 384 euros.

- Concernant les **charges d'exploitations** (sorties d'argent) pour un total de **230 077 euros** :

La facture d'électricité a un peu augmenté.

La facture de téléphone a baissé grâce à la prise d'un nouvel abonnement.

En « divers » se trouve l'abonnement annuel à *OpenFlyers* pour 864 euros sur un total de 1 559 euros.

La plus grosse dépense est celle de la maintenance de nos avions par *VF Aero* pour un total de 104 669 euros, dont 55 000 euros pour la remise en œuvre du LC (moteur + hélice + divers). A cela s'ajoute divers services assurés par *VF Aéro* en matière de navigabilité de nos aéronefs, pour un montant de 6 939 euros.

Ensuite il y a l'achat d'essence pour nos avions (facturation *TOTAL Energies Aviation* et divers autres fournisseurs sur les terrains extérieurs) pour un total de 62 126 euros.

Le montant total des primes d'assurances a été plus élevé en 2024 car nous avons réglé exceptionnellement la prime du 3e trimestre 2023 en janvier 2024.

La ligne « FFA » concerne les achats des licences fédérales pour nos membres.

Le coût de la location des deux locaux (club house + salle de réunion) ainsi que les emplacements avions dans le hangar (70 m2 pouvant correspondre à 4 avions) est de 6 526 euros.

Le « remboursement des emprunts » concerne exclusivement le DR400/180 ZZ, pour lequel a été souscrit en 2022 un prêt sur 15 ans à 1,7%, et dont le montant des traites (capital + intérêts) s'élève à près de 800 euros par mois.

Les « frais instructeurs » correspondent aux stages de maintien de leurs qualifications d'instructeur, la contribution ANPI, ainsi que le défraiement en numéraire demandé par certains instructeurs tandis que les autres préfèrent utiliser le principe du reçu à titre de don pour non défraiement ; ce qui nous permet d'économiser sur ces frais non reversés.

En conclusion, nous avons subi une **perte de 54 377 euros en 2024**, prise sur nos liquidités en banque qui sont passées de 140 559 € à 86 182 €.

A retenir les deux postes principaux expliquant ces pertes :

- L'accident du LC ayant nécessité le remplacement de son moteur et hélice ainsi que divers accessoires ;
- Le surcoût de l'essence TOTAL au Plessis-Belleville (+0,30 à 0,40 € / litre par rapport à partout ailleurs en France) générant un surcoût sur les heures de vol.

L'augmentation des tarifs des heures de vol réalisée en fin d'année 2024 se justifiait par l'augmentation des coûts d'entretien, des assurances et autres frais associés au fonctionnement des avions. Mais cette augmentation ne compense pas entièrement le surcoût du carburant subi au Plessis.

Attention néanmoins aux coûts de maintenance à venir en matière, avec le remplacement du moteur du VB prévu en 2026 (coût estimé 45 000 €) et de celui du ZZ en 2027 (coût estimé 55 000 €) en raison de leur arrivée en fin de potentiel (2 500 heures de fonctionnement).

(Les planches de la présentation réalisée en séance sont mises en Annexe II du présent procès-verbal d'AGO).

- *<u>Rapport du Vérificateur aux comptes pour 2024</u>* :

Christian Chartier, membre de l'aéroclub élu chaque année par l'AG depuis 4 ans pour assurer la vérification des comptes, présente ses conclusions.

Il rappelle en préambule que sa mission consiste à vérifier le bon enregistrement des opérations comptables dans la trésorerie de l'association, de leur régularité et de leur sincérité. A l'issue, il peut être amené à formuler des observations et des réserves.

Il indique que la comptabilité 2024 représente un total de 104 pages de flux comptables (entrées / sorties) pour lesquelles il a vérifié par sondages la cohérence entre chaque mouvement comptable et l'existence d'une pièce justificative (facture ou virement).

Il formule une observation concernant un manque de clarté des facturations opérées par l'atelier de maintenance *VFAéro*, pour des travaux généralement menés sans devis ou accord préalable formel par écrit.

Il sera nécessaire de voir avec l'atelier pour que ses factures fassent systématiquement l'objet d'un devis et que le contenu des documents soient plus précis et en conformité avec la réglementation (marque, nomenclature, quantité exacte, le prix unitaire et type précis de main d'œuvre, éventuelles remises…).

Christian est candidat pour une cinquième et dernière année au poste de Vérificateur aux Comptes de l'aéroclub.

(L'attestation du Vérificateur aux Comptes pour l'exercice 2024 est mise en Annexe III du présent procès-verbal d'AGO).

➢ Les comptes de l'exercice 2024 sont approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

- La proposition d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice de l'année 2024 d'un montant de **- 54 377 €** sur les fonds propres de l'aéroclub du Valois est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

- Le rapport financier de l'année 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

- L'Assemblée Générale donne Quitus au Trésorier et au Président pour les comptes de l'exercice 2024 à l'unanimité des membres présents et représentés.

- L'Assemblée Générale élit Christian Chartier au poste de Vérificateur aux Comptes de l'association pour l'année à venir.

5. Budget prévisionnel pour 2025 et orientations pour 2026 :

- Budget prévisionnel pour 2025 :

Le Trésorier, Daniel Cofflard, présente son business plan sur 8 ans.

L'outil développé lui permet de simuler les impacts de plusieurs paramètres sur la trésorerie de l'association pour 2025 jusqu'à 2032.

Il se base sur la réalisation d'un total de 950 heures de vol en 2025 correspondant à la reprise de la progression opérée durant les années précédentes, hormis 2024 où nous avons été limités par l'indisponibilité du LC durant plus de 4 mois.

Ses conclusions font que le surcout actuel de l'essence 100LL et la possibilité de réduire éventuellement les coûts de maintenance par une meilleure anticipation pour les postes importants tel le remplacement du moteur du VB en 2026 et de celui du ZZ en 2027 seront prépondérants sur la bonne santé financière de l'aéroclub.

Est attendu impatiemment l'information du renouvellement au 30 juin prochain de la gestion de l'aérodrome à la SCAP ou toute autre entité ayant répondu à l'appel d'offre du Département de l'Oise, qui est le propriétaire de l'aérodrome.

Nous espérons ainsi que TOTAL reviendra à un tarif plus classique car ayant une meilleure visibilité sur son retour sur investissement, même si l'on se doute que la SCAP continuera à prélever un pourcentage à son profit au titre des frais de fonctionnement.

Si cela devait ne pas se faire, nous envisageons une seconde solution au travers de l'acquisition à plusieurs aéroclubs et utilisateurs du terrain d'une station essence qui nous serait réservée.

Une autre réflexion à mener concernera le type de moteur à installer à la place de ceux de nos avions dans les prochaines années avec la fin annoncée de la 100LL pour 2030. L'option *Rotax* utilisant de l'essence sans plomb UL91 est à présent envisageable d'un point de vue technologique pour remplacer le moteur du VB, mais ses coûts de première monte sont actuellement excessifs.

Pour le ZZ, le motoriste *Rotax* n'offre pas de solution mais d'autres solutions devraient éclore prochainement ; telle la turbine du français *Turbotech* fonctionnant au kérozène.

Dans les deux cas, le prix du moteur n'est qu'une partie des frais à engager : la cellule et la planche de bord devront également subir des modifications.

Se posera alors le problème du ou des nouveaux carburant autre que la 100LL pour lesquels différentes cuves devront être installées sur le terrain.

> ➢ Le budget prévisionnel pour 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

(Les planches de la présentation réalisée en séance sont mises en Annexe IV du présent procès-verbal d'AGO).

- Présentation des Orientations 2025-2026

Le Président présente les axes d'efforts qu'il préconise pour cette année :

- Poursuite de la montée en puissance des actions liées au BIA (Brevet d'Initiation Aéronautique) ;
- L'organisation de voyages pour susciter l'envie de « sortir du tour de piste » et augmenter ainsi les heures de vol des membres ;
- L'organisation de plus d'évènements conviviaux pour permettre aux membres du club de mieux se connaître.

(La planche de la présentation réalisée en séance est mise en Annexe V du présent procès-verbal d'AGO).

6. Questions diverses

- Etat actuel de la flotte :

Les éléments ont été transmis par le Correspondant Maintenance (Guillaume Doriot) chargé des relations avec l'atelier *VF Aéro.*

- DR400/120 F-GOVB : L'avion est disponible.
- DR400/140B F-GYLC : L'avion est disponible.
- DR400/180 F-GTZZ : L'avion est disponible. Néanmoins, quelques points restent à surveiller par les pilotes :
  - Le Zeus à l'avant du capot moteur ne tient plus très bien ;
  - La magnéto gauche donne quelques signes de fatigue et quelques accouts moteur peuvent être perçus à pleine puissance du moteur (au décollage notamment) ;
  - Plusieurs éléments de capitonnage mural et plaquettes indicatives sont décollées ;
  - La platine des jacks de casque pilote est cassée. Attention à ne pas mettre en contact les fils entre eux.

(Les planches de la présentation réalisée en séance sont mises en Annexe V du présent procès-verbal d'AGO).

- Actualités et projets de l'aéroclub :

Nous enregistrons depuis le début de l'année 3 lâchés solo (Pauline P., Mamadou J. et Hamid H.) et 2 brevetés PPL (Régis C. et Pauline P.).

Plusieurs activités particulières ont déjà eu lieu cette année :

- 15 mars 2025 : vols BIA pour les élèves du lycée de Nogent-sur-Oise ;
- 26 mars 2025 : vols EAJ Ballard ;
- 26 avril 2025 : participation à Fly n'Kiss à Toussus-le-Noble ;
- 17 et 18 mai 2025 : JPO de l'aéroclub du Valois, menée en collaboration avec l'ACRM ;
- 08 juin 2025 : vols BIA pour l'Armée de l'Air et de l'Espace ;

Un groupe « voyages » a été constitué récemment et un WhatsApp a été créé. Les pilotes intéressés sont invités à s'y connecter pour avoir des informations sur des propositions de voyages organisés à un ou plusieurs avions. La participation d'instructeurs permettra aux élèves d'en faire partie.

Le premier voyage réalisé la semaine dernière a emmené les participants à Dieppe et le Touquet. Le prochain est prévu le 19 juillet dans l'est de la France, vers Châteauroux, Dijon et Metz.

L'aéroclub Air France Nord propose également aux pilotes du club de prendre part à leurs sorties organisées une fois par mois. Voir le planning affiché sur leur site internet. Ils auraient également un groupe WhatsApp sur lequel il est possible de s'inscrire.

(Les planches de la présentation associée sont mises en Annexe VII du présent procès-verbal d'AGO).

- Rapport de la Commission Prévention Sécurité pour l'activité 2024 :

En tant que représentant de la Commission Prévention Sécurité (CPS) de l'aéroclub, Roland Maguer présente le bilan SGS de l'année 2024 et le plan des actions pour l'année 2025.

Dans le cadre des actions menées par la commission CPS en 2024, ont été produits :

- 11 communications CPS adressées à l'ensemble des membres ;
- 7 REX réalisés durant l'année, dont 5 ont fait l'objet de CRESAG car ils répondaient aux critères de déclaration obligatoire auprès des autorités de l'aviation civile.

Roland rappelle que l'aéroclub applique les principes de la « culture juste » (*Just Culture*), qui repose sur le traitement « non punitif » de l'erreur humaine, et impose uniquement de sanctionner la transgression volontaire.

Dans ce cadre, cela se traduit par :

- Pas de sanction en cas d'erreur ou de violation involontaire.
- Mais, tout évènement mettant en cause la sécurité des vols doit être déclaré au correspondant sécurité des vols.
- Confidentialité dans l'analyse des incidents déclarés et exploitation du retour d'expérience sous une forme désidentifiée.
- Sanction uniquement en cas de manquement délibéré ou répété aux règles de sécurité, ou de non déclaration d'un incident manifestement significatif.
- Chacun étant appelé à reconnaître ses erreurs et ses lacunes, une demande de réentrainement n'est pas une sanction, mais une pratique normale de l'activité.

L'esprit de la « culture juste » a pour but d'éviter qu'un évènement ne se reproduise et sensibiliser les pilotes sur leurs vulnérabilités.

Roland présente ensuite la nouvelle application *REX FFA NG* disponible sur smartphone et ordinateur.
Il s'agit d'une plateforme d'échanges entre le pilote et le CPS de son aéroclub où les conversations restent confidentielles. Elle permet de simplifier au maximum le report des événements, que ce soit pour signaler une anomalie ou partager une bonne pratique.
Une fois les informations transmises par le pilote, le CPS le recontacte pour voir avec lui le type de suites à donner, pouvant aller jusqu'à l'édition d'un REX FFA destiné uniquement aux membres du club ou au niveau national, voire d'un CRESAG plus officiel et destiné à la DSAC (Compte Rendu d'Événement de Sécurité Aviation Générale).

Enfin, Roland présente les actions proposées à l'issue de l'audit de sécurité des vols réalisé avec l'outil FFA « *Aerodiagnostic »*, et faisant parties du plan d'action pour 2025 :

- Le transfert de l'horamètre du VB dans le LC puis le ZZ pour vérifier l'adéquation des durées de vol déclarées par les pilotes dans *OpenFlyers* ;
- La rédaction d'une note sur le fonctionnement des extincteurs dans le hangar avion ainsi qu'au niveau de la station d'avitaillement 100LL.

Des sacs anti-feu ont déjà été achetés par l'aéroclub en début d'année pour être mis à disposition, un dans chaque avion. Correspondant à une grande enveloppe en tissu anti-feu de couleur grise et refermable par velcro, elles seront à utiliser en cas de début de fumée cause emballement de la batterie d'un smartphone, d'une petite tablette style iPad Mini ou tout appareil électronique embarqué d'une taille limitée.

Les documents de rapport SGS 2024 ainsi que le plan d'action sécurité 2025 sont téléchargeables dans la partie réservée aux membres du site web de l'aéroclub.

Enfin, Roland informe l'assemblée qu'il a proposé à Mounir de prendre la place de Responsable CPS et resterait en tant qu'adjoint.

(Les planches de la présentation réalisée en séance sont mises en Annexe VIII du présent procès-verbal d'AGO).

- Réponses aux questions diverses :

Le Responsable Pédagogique informe les membres de l'assemblée qu'il travaille actuellement sur la constitution d'une MEL (Minimum Equipment List) officielle.
Sans ce type de document, toute mention portée au carnet de route d'un avion oblige à réponse de l'atelier de maintenance ; qu'il y ait ou pas nécessité d'une remise en service (APRS).
Actuellement nous ne disposons que d'un document d'aide à la décision (DAD) qui ne constitue pas une MEL pour autant.

Aucune autre question n'a été soulevée pendant l'Assemblée Générale.

7. Élections et renouvellement de membres du CA

Le Président rappelle que le Conseil d'Administration (CA) de l'Association est composé actuellement de 12 membres correspondant au maximum prévu dans nos Statuts. Le CA est renouvelé par tiers chaque année. Ses membres sont élus à ce poste pour une durée de 3 ans.

Sont sortants cette année :

- Didier Bober, qui se représente ;
- Daniel Cofflard, qui se représente ;

- Régis Corbeau, qui se représente ;
- Laure.Hélaine, qui ne se représente pas car elle n'a plus autant de disponibilité qu'auparavant.

Bruno Zopfmann a également fait acte de candidature au poste d'administrateur.

Vue qu'il y a un total de 4 candidats pour 4 places disponibles, il a été proposé à l'Assemblée Générale de procéder à un vote à main levé plutôt qu'une élection à bulletin secret.

> ➢ Les 4 candidats au poste d'administrateur sont élus par les membres présents ou représentés de l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration de l'aéroclub du Valois sera dorénavant constitué des 12 membres suivants : Stéphane Basset, Didier Bober, Pascal Chagnon, Daniel Cofflard, Régis Corbeau, Cyril Dautriche, Véronique Dugour, Martine Gay, Roland Maguer, Nicolas Pinhas, Christophe Rouvière et Bruno Zopfmann.

A l'issue de l'AGO aura lieu une réunion du Conseil d'Administration qui aura pour but d'élire le nouveau Bureau de l'association.

Le Président actuel, Pascal Chagnon, confirme qu'il ne souhaite pas poursuivre à ce poste qu'il a occupé durant 5 années car il n'a plus autant de disponibilités qu'auparavant.

(La planche de la présentation associée est mise en Annexe VIII du présent procès-verbal d'AGO).

8. Conclusion de l'AGO

L'ordre du jour étant épuisé et les questions soulevées en séances débattues, la séance s'est achevée à 17h30.

Cyril DAUTRICHE
Secrétaire adjoint

Pascal CHAGNON
Président

Rapport d'Activités de l'exercice 2024

AÉROCLUB

ACTIVITE	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre d'adhérents	81	67	81	90	97	100
Dont CSA	14	14	15	13	14	12
Dont CSE AF	0	0	0	0	6	10
Elèves	21	12	24	22	29	27
Nouveaux membres	18	11	28	21	31	22
Heures de Vols Total	765	379	597	751	895	790
Heures de vols en instruction	286	151	221	227	327	289
Vols de découverte (baptêmes)	10	3	12	18	16	11
Vols de découverte (JPO, anniv AC)	0	0	0	14	0	4
Vols de découverte (BIA, EAJ)	3	0	0	9	25	13
Vols d'initiation			4	7	7	7
Stages d'initiation	4	2	2	2	1	2

	2020	2021	2022	2023	2024
Heures de vols	**379**	**597**	**751**	**895**	**790**
Instruction DC	151	221	227	327	289
HdV VB	197	282	351	405	397
HdV LC	141	265	235	265	163
HdV ZZ			164	224	230

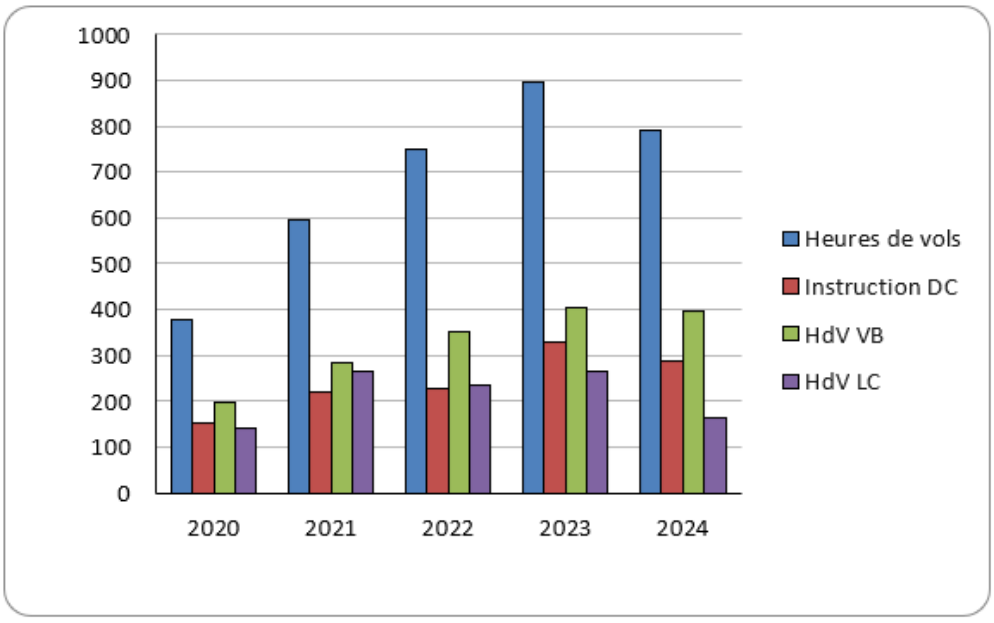

CELLULE INSTRUCTION

L'équipe :

- **Représentant Pédagogique : Stéphane Basset**
- **RP adjoint : Gilles Van Der Goes**

8 instructeurs bénévoles :

- **4 FI/FE : Pierre-Dominique Coesnon, Jean-Michel Sinet, Gilles Van Der Goes, Roland Maguer (CPS) ;**
- **3 FI : Stéphane Basset, Michel Canicave, Bruno Zopfmann ;**
- **1 FI restreint : Nicolas Pinhas (sous la supervision de Michel Canicave).**

Nos FE sont à disposition pour les tests PPL et LAPL et pour les renouvellements SEP.

Un test avec un FE extérieur doit être autorisé par l'aéroclub.

Bilan des Heures de Vol en Instruction :

En 2022 : 227 hdv

En 2023 : 327 hdv soit +44%

En 2024 : 289 hdv soit -12%

En 2025 : 206 hdv (janvier à juin)

Nombre d'élèves :

En 2022 : 22 élèves

En 2023 : 29 élèves soit +32%

En 2024 : 33 élèves soit +14%

En 2025 : 37 élèves soit +12%

SECTION CSA VOL MOTEUR

- **Convention avec l'aéroclub de Creil depuis 1996 (29 ans)**
- **14 membres : 1 EP + 9 PPL + 4 CPL/ATPL**
- **Factures : 11 435 euros / 87 heures de vol**
- **Section : + matériel collectif mis à dispo de ses membres (casques, cartes aéro, gilets, kit arrimage…)**

+ Actions caritatives (FNK, RDG, IW) + vols BIA, EAJ

- **FLY N'KISS : Toussus, Persan, La Rochelle, Etampes : 350 enfants**

- **EAJ + BIA : 37 jeunes**

SECTION CSE LIGNES AF

AIRFRANCE

- **Convention avec l'aéroclub du Valois depuis 2023**
- **10 membres : 2 EP + 2 PPL + 6 CPL/ATPL**
- **Factures : 75 heures de vol**

Rapport financier pour l'exercice 2024

PRODUITS D'EXPLOITATION				
	2021	2022	2023	2024
REMUNERATION DES SERVICES				
Vente heures de vol	63282	72039	85157	**83989**
CSA	10389	17002	24940	**11217**
dont *Location coque nue*			*5641*	*0*
Instruction	5537	5011	6539	**5859**
Formation	1435	1400	1800	**1830**
Vols de découverte	1080	3255	5310	**4175**
dont *BIA/EAJ*			*3680*	*2005*
CSE Lignes			2297	**3598**
DGAC	0	257	1387	**2670**
Ventes boutique	1488	1251	1357	**935**
Taxes atterrissages	326	455	1352	**885**
Stage de découverte	900	900	669	**1188**
Vols d'initiation	400	760	810	**960**
S/total	84837	102332	135298	**119310**
SUBVENTIONS/DONS				
SUBVENTIONS/DONS	517	344	554	**1040**
FFA/ENAC			10485	
S/total	517	344	11 039	**1 040**
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
Droits d'entrée	520	440	520	**440**
Cotisations	10030	9984	14944	**13854**
Licences FFA	5258	5104	7092	**7243**
Abonnement info pilote	925	863	745	**799**
Provisions pour casse	3750	3700	5200	**4890**
Variation excedent comptes pilotes	4026	4699	1941	**0**
Intérêts de placements	858	418	1000	**2740**
Cours théoriques	1435	1400	1800	
Vente avions	68000	10000	0	**0**
Emprunt CRCA achat ZZ		120000	0	**0**
Divers/Caisse/Assurances	11595	5620	0	**25384**
S/total	106 397	162 227	33 242	**55 350**
TOTAL GENERAL	191 751	264 903	179 579	**175 700**

CHARGES D'EXPLOITATION

	2021	2022	2023	2024	
ACHATS					
Eau	1171	0	0	**0**	
Electricité	681	750	681	**798**	
Téléphone	512	702	755	**420**	CP partiel
Frais postaux	13	0	6	**0**	
Fournitures de bureau	42	43	0	**0**	
Fourniture boutique/Doc	3312	2338	2345	**1776**	
Produits entretien	0	120	0	**84**	
Caisse	1021	332	545	**50**	
DIVERS	1000	1337	1087	**1559**	
Essence	32405	60501	67813	**62126**	CP partiel
Travaux et contrôles non affectés (VF Aero)	4571	9472	7296	**6939**	
Travaux et contrôles affectés	61724	48534	44814	**104669**	
S/total	106 453	124128	125341	**178420**	
SERVICES EXTERNES					
Primes d'assurance RC + hangars + Protect juridique	7502	15691	10041	**17262**	
Maintien et aménagement locaux	5344	2276	0	**841**	
Entretien/nettoyage des locaux		312	505	**760**	
FFA	8771	5796	8415	**8827**	
S/total	21618	24075	18961	**27690**	
AUTRES SERVICES					
Publicité - Publications	0	0	0	**0**	
Mission et Réceptions/frais de déplacements	220	271	758	**1082**	
Taxes d'atterrissages	510	595	1407	**984**	
Frais bancaires	128	219	26	**19**	
Remboursement solde compte pilote créditeur	182	625	968	**3422**	
S/total	1 039	1 710	3 159	**5 507**	
LOCATIONS					
Location locaux	6231	6384	6464	**6526**	
Location DR300	3216	0	0	**0**	
S/total	9 447	6 384	6 464	**6 526**	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
Remboursements emprunts (capital + intérêts)	0	11217	8775	**9499**	
Formation dont Aerogligli	483	224	840	**581**	
Frais instructeurs (Stage, ANPI, Défraiement.)	1832	2821	14693	**1047**	
Remise 10% sur bloc de 10 HdV		1393	423	**478**	
Retrocession pilotes associés ACRM			220	**330**	
Manifestation des 75 ans		7425	0		
Achat DR400-180 ZZ		148000	0		
S/total	2 315	171 080	24 951	**11 935**	
TOTAL GENERAL	140 871	327 378	178 877	**230 077**	

BILANS SIMPLIFIES 2022 à 2024

ACTIF

	2022	2023	2024
Immobilisations			
Flotte aéronef	239 154	225 431	**213 022**
Matériel bureau	100	100	**100**
Outillage	600	500	**500**
Sous Total	239 854	226 031	**213 622**
Stocks			
Consommables bureau/livrets/goodies	500	500	**400**
Sous Total	500	0	**400**
Disponibilités			
C.C. Crédit Agricole	11 190	3 664	**5 925**
Compte livret C.A.	85	61 085	**416**
Livret A C.A.	13 261	75 761	**79 789**
Compte titre parts sociales	49	49	**51**
C.C. Société Générale	9 875	0	**0**
Compte livret S.G.	108 064	0	**0**
Sous Total	142 524	140 559	**86 182**
Divers			
Dettes à recouvrir	3427	872	**1068**
Sous Total	3 427	872	**1 068**
TOTAL GENERAL	386 304	367 461	**301 271**

PASSIF

	2022	2023	2024
Divers			
Capital	**254 871**	**245 816**	**188 849**
Sous Total	**254 871**	**245 816**	**188 849**
Emprunts			
Crédit Agricole	**115175**	**106400**	**100226**
Sous Total	**115 175**	**106 400**	**100 226**
Dettes			
En cours fournisseurs	**0**	**0**	
Excédent comptes pilotes	**16258**	**15245**	**12196**
Sous Total	**16 258**	**15 245**	**12 196**
TOTAL GENERAL	386 304	367 461	**301 271**

Attestation du Vérificateur aux Comptes sur le rapport financier de l'exercice 2024

AEROCLUB DU VALOIS

Assemblée générale ordinaire 21 Juin 2025

Vérification des comptes 2024 de l'Association

Mandaté par la précédente assemblée générale, j'ai procédé à la vérification des comptes de notre Aéroclub.

Mise en œuvre :

1-Echange téléphonique avec Daniel Cofflard,trésorier, le 06 04 2025.

2-Des liens m'ont été fournis pour me permettre l'accès :

-A La comptabilité.

-A la Facturation de l'essence.

-Au flux de La gestion de l'Association

3-Lecture des 104 pages des flux comptables.

Tous les éléments me permettant de faire la vérification des comptes de l'Association sont maintenant accessibles par le Net et sauvegardés.

Après vérification des comptes, j'atteste que ceux-ci sont justes et sincères.

Christian CHARTIER

Projet de budget pour 2025

BUSINESS PLAN A 8 ANS

	2024	2025	2032
Nombre d'adhérents	100	103	127
Heures de Vols	790	950	1140
Prix carburant	2,7	2,7	2,7
Trésorerie	**86180**	**104660**	**88780**

Hypothèse essence :	2,5 €/l	135000
	2,1 €/l	227000

Etat actuel de la flotte de l'aéroclub

DR400/120 F-GOVB

- Base de données aéronautiques du GPS non à jour (GTN)

DR400/140B F-GYLC

- Base de données aéronautiques du GPS non à jour (GTN)

DR400/180 F-GTZZ

- Base de données aéronautiques du GPS non à jour (GTN)
- Surconsommation carburant possible en croisière bassealtitude prolongée (jusqu'à 45 l/h à 2400 tr/min).
- Mettre le volume du NAV 2 sur 0 pour éviter des grésillements dans les casques
- Indicateur de température carb **HS** (aiguille bloquée au maximum)
- Pilote automatique **INOP**
- Accoups moteurs présents en montée initiale
- Moquette murale de la soute décollée
- plaquette indications chauffage décollée (mise dans la boîte à gants copi)
- Support prise casque pilote cassé
- Zeus capot moteur cassé (proche cône d'hélice)
- Pompe à vide bruyante au delà de 1100 tr/min

Moyens de communication : par écrit

- Soit par un **email**, à l'adresse fonctionnelle :

cm@aeroclubduvalois.fr

- Soit par la **messagerie *WhatsApp*** ou par **SMS** sur le téléphone portable de Guillaume DORIOT (0608287216).

Pas d'appel téléphonique ou **message sur répondeur**.

Pas sur le *WhatsApp* de l'aéroclub.

Actualités 2025 et projets

- **Activités particulières :**
  - + **Vols EAJ : 26/03/2025**
  - + **Vols BIA : 15/03/2025**
    08/06/2025
  - + **Fly'n Kiss : 26/04, 28/06**
    et 27/09/2025
  - + **JPO : 17 & 18/05/2025**

- **Renouvellement AOT de LFPP => Nouveaux tarifs Essence ?**

- **Organisation de voyages**

Rapport CPS 2024

CPS

Que veut dire « CPS » ?

Correspondant Prévention et Sécurité

Roland Maguer

ET / OU

Commission Prévention et Sécurité

Un ensemble d'adhérents expérimentés qui participent ponctuellement aux travaux du Correspondant sur des COM ou REX Anonymisés.

Liste actuelle : Le président, les Instructeurs, Didier Bober, Guillaume Doriot, Cyril Dautriche

Ambitions CPS

Maintenir le bon niveau de sécurité
dans notre activité

Pour être positif, comparons les accidents avec les différents moyens de déplacement !

Moyen de transport	Passagers tués Par 100 millions de passagers sur 100km	Augmentation du risque
Motocyclette/cyclomoteur	1380	394
Déplacement pédestre	640	183
Bicyclette	540	154
Voiture	70	20
Ferry	25	7
Autobus et autocar	7	2
Air (aviation civile)	3,5	
Train	3,5	

la Prévention et Sécurité les outils

1. Retour d'expérience : REX (transmis au correspondant CPS pour analyse et transmissions aux pilotes sans l'identification du pilote concerné) pour bénéficier de l'expérience des autres
2. Règle de l'art
   - Tout personnel sur un parking avion doit ramasser les objets tombés. (par exemple : poignée de valise cassée tombée)
   - Le bon outil pour le bon écrou (pas de pince multiprises en maintenance)
   - Avion propre intérieur et extérieur …
3. Tests périodiques et réentrainements si besoin
4. Amélioration de notre comportement face à l'erreur « Culture juste »

Culture Juste

Définition donnée dans le règlement UE 376/2014 :

« Culture juste », une culture dans laquelle les agents de première ligne ou d'autres personnes ne sont

pas punis pour leurs actions, omissions ou décisions qui sont proportionnées à leur expérience et à leur formation,

mais dans laquelle les négligences graves, les manquements délibérés et les dégradations ne sont pas tolérés.

Quand faut-il Notifier en plus l'évènement à l'autorité ?

Liste des Evènements de Sécurité

Déclarations Obligatoires

1	Perte de contrôle involontaire
2	Atterrissage hors piste
3	Impossibilité d'atteindre les perf. de l'aéronef …
4	Incursion de piste
5	Sortie de piste
6	Vol effectué avec un aéronef inapte au vol …
7	Vol involontaire en conditions IMC …
8	Vibration anormalement forte …
9	Commande de vol ne fonctionnant pas correctement
10	Défaillance importante de la structure de l'aéronef
11	Perte d'un élément de la structure de l'aéronef
12	Défaillance d'un moteur, d'une hélice…
13	Fuite d'huile avec risque d'incendie...
14	Intéraction avec les Serv. de la navigation aérienne
13	Fuite d'huile avec risque d'incendie...
14	Intéraction avec les Serv. de la navigation aérienne
15	Non respect de l'espace aérien
16	Evénement entraînant un appel d'urgence
17	Incendie, explosion …à l'intérieur de l'aéronef
18	Incapacité du pilote à effectuer toute tâche
19	Collision (sol, air) avec un autre aéronef ou obstacle
20	Quasi collision (sol, air) avec un autre aéronef…
21	Impact d'animaux … ayant provoqué des dégâts
22	Interférence causée par des armes à feu, laser …
23	Impact de foudre provoquant des dégâts …
24	Fortes turbulences ayant entraîné des blessures …
25	Givrage … avec mise en danger de personnes …

Délais pour notifier à la DGAC ?

72h	Transmission du REX à l'autorité par le CPS
3 mois	Transmission de l'analyse final à l'autorité

Comment notifier

1. Contacter le Correspondant CPS ou le président du club
2. Rédiger un rex au CPS
3. Si transmission obligatoire vers l'autorités, envoie de l'évènement par le CPS (avec anonymat du pilote) sur base de données E2 (ECAIR2)
4. Envoie du REX avec anonymat (si accord du pilote) aux adhérents du club

Une évolution est en cours pour utiliser la base REXFFA de la fédération

Tableau de synthèse des actions CPS

	2021	2022	2023	2024
COM	15	11	9	11
REX	9	5	5	7
CRESAG / ECAIRS	3	1	1	5

Après cette présentation sur
Les accidents,
Les punitions,
Les non-punitions,
Les REX …

Restez positifs,
prenez du plaisir à voler
et n'oubliez pas que :

« Ceux qui ne font rien
ne se trompent jamais. »,
Théodore de Banville.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Conseil d'administration = 12 membres maximum (Statuts) 4 places disponibles

- **Membres sortants en 2025 :**
  - **Didier BOBER : se représente**
  - **Daniel COFFLARD : se représente**
  - **Régis CORBEAU : se représente**
  - **Laure HELAINE : ne se représente pas**

- **Se présentent :**
  - **Bruno ZOPFMANN (nouveau)**

→ **4 candidats pour 4 places**